

**Fondation universitaire de l'École des
hautes études commerciales de Montréal**

**États financiers
au 31 mai 2016**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats et actif net	4
Flux de trésorerie	5
Situation financière	6
Notes complémentaires	7 - 9

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fondation universitaire de l'École des
hautes études commerciales de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2016 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du

caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal au 31 mai 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 27 septembre 2016

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 mai 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Produits		
Stationnement	1 353 247	1 523 176
Intérêts	3 039	
	<u>1 356 286</u>	<u>1 523 176</u>
Charges		
Frais de fonctionnement versés à La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	762 486	779 713
Autres frais d'administration	5 183	5 592
	<u>767 669</u>	<u>785 305</u>
Excédent des produits sur les charges avant dons effectués à La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	588 617	737 871
Dons effectués à La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	<u>(588 617)</u>	<u>(737 871)</u>
Excédent des produits sur les charges et actif net à la fin	<u><u>—</u></u>	<u><u>—</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mai 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Éléments hors caisse		
Augmentation des comptes clients	(8 296)	
Augmentation des comptes fournisseurs	5 106	
Augmentation des taxes à la consommation à payer	22 291	
Augmentation du compte à payer à la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	<u>136 542</u>	<u>127 757</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et augmentation nette de l'encaisse	155 643	127 757
Encaisse au début	<u>127 757</u>	<u>127 757</u>
Encaisse à la fin	<u><u>283 400</u></u>	<u><u>127 757</u></u>

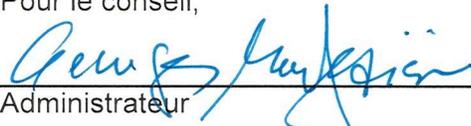
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Situation financière
 au 31 mai 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	283 400	127 757
Comptes clients	<u>8 296</u>	
	<u>291 696</u>	<u>127 757</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs	5 106	
Taxes à la consommation à payer	22 291	
Comptes à payer à la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	<u>264 299</u>	<u>127 757</u>
	<u>291 696</u>	<u>127 757</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


 Administrateur


 Administrateur

Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2016

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation, constituée en vertu de la Loi sur les fondations universitaires, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Elle a pour mission de promouvoir et de soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (ci-après « La Corporation »). Pour ce faire, elle exploite un terrain de stationnement dont les bénéfices sont remis à La Corporation sous forme de dons.

Le conseil d'administration de la Fondation est composé de quatre membres, dont un président, nommés par le gouvernement.

La Fondation exerce ses activités depuis le 1^{er} juillet 2002.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2016

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Produits de stationnement

Les produits de stationnement sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les services ont été fournis aux consommateurs, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

3 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation est contrôlée par La Corporation, étant donné que la majorité des membres du conseil d'administration sont membres de La Corporation.

En vertu d'un contrat de location, la Fondation loue un stationnement de La Corporation.

La Fondation transfère la gestion des activités du stationnement à La Corporation. La Corporation est responsable des opérations financières du stationnement et facture des coûts de location et de gestion à la Fondation.

L'excédent réalisé est remis à La Corporation sous forme de dons.

Les contrats de location et de gestion sont renouvelables annuellement et peuvent être résiliés avec un avis d'au moins 90 jours avant la date d'expiration du renouvellement des contrats.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

4 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2016

4 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de la Fondation, totalisant 291 696 \$ (127 757 \$ au 31 mai 2015), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.